



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
AUX ÉVÊQUES DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE
DE LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
EN VISITE "AD LIMINA APOSTOLORUM"**

Jeudi 5 juillet 2007

Chers frères dans l'épiscopat,

1. Au cours de cette rencontre collective de votre visite *ad limina Apostolorum*, j'éprouve la joie de partager la même foi en Jésus Christ, qui accompagne notre chemin et qui est vivant et présent dans les communautés confiées à votre sollicitude pastorale. Je vous adresse un salut affectueux, ainsi qu'aux Eglises diocésaines que vous présidez avec tant de dévouement et de générosité.

Je remercie Mgr Ramón Benito de la Rosa y Carpio, Archevêque de Santiago de los Caballeros et Président de la Conférence des Evêques dominicains pour les paroles cordiales qu'il m'a adressées en votre nom à tous. Dans le même temps, je me sens très proche de vos préoccupations et de vos aspirations et je prie Dieu afin que cette visite à Rome soit une source de bénédictions pour tous les prêtres, les communautés religieuses et les agents de la pastorale qui collaborent avec vous au sein du bien-aimé peuple dominicain, conscients des défis d'une société mondialisée qui influent sur notre époque.

2. Dans les comptes-rendus quinquennaux, j'ai pu constater que votre Eglise est une communauté vivante, dynamique, active et évangélisatrice. Elle se sent interpellée par le mandat de Jésus d'annoncer l'Evangile à chaque créature (cf. *Mc 16, 15*) et elle se prodigue afin que cette annonce parvienne à tous les hommes. Pour atteindre cet objectif, ce message doit être clair et précis afin que la parole de vie proclamée devienne une adhésion personnelle à Jésus, notre Sauveur. C'est pourquoi, "il faut retrouver et présenter à nouveau le vrai visage de la foi chrétienne qui n'est pas seulement un ensemble de propositions à accueillir et à ratifier par l'intelligence. Au contraire, c'est une connaissance et une expérience du Christ, une mémoire vivante de ses commandements, une vérité à vivre" (*Veritatis splendor*, n. 88).

3. L'objectif principal de votre ministère pastoral doit être de faire pénétrer la vérité sur le Christ et

la vérité sur l'homme encore plus profondément dans les divers milieux de la société dominicaine, car "il n'y a pas d'évangélisation vraie si le nom, l'enseignement, la vie, les promesses, le Règne, le mystère de Jésus de Nazareth Fils de Dieu ne sont pas annoncés" (*Evangelii nuntiandi*, n. 22).

Cette tâche, qui n'est pas exempte de difficultés, est accomplie parmi un peuple à l'esprit ouvert et sensible à la Bonne Nouvelle. Il est certain que dans votre pays, se perçoivent également les symptômes d'un processus de sécularisation dans lequel, pour de nombreuses personnes, Dieu ne représente plus l'origine et la destination, ni la signification ultime de la vie. Toutefois, au fond, comme vous le savez bien, ce peuple possède une âme profondément chrétienne. La preuve en sont les communautés ecclésiales dynamiques et actives, où tant de personnes, de familles et de groupes s'efforcent de vivre et de témoigner de leur foi.

4. La nouvelle évangélisation a également pour objectif principal la famille. Telle est la véritable "Eglise domestique", surtout lorsqu'elle est le fruit des communautés chrétiennes dynamiques qui donnent naissance à des jeunes ayant une authentique vocation au sacrement du mariage. Les familles ne sont pas seules face aux grands défis qu'elles doivent affronter; la communauté ecclésiale les soutient, les anime dans la foi et préserve leur persévérance dans un projet chrétien de vie souvent exposé à de nombreuses vicissitudes et dangers. L'Eglise souhaite que la famille soit véritablement le milieu dans lequel la personne naît, grandit et est éduquée à la vie, et dans lequel les parents, aimant tendrement leurs enfants, les préparent à établir de saines relations interpersonnelles qui incarnent les valeurs morales et humaines dans une société si marquée par l'hédonisme et par l'indifférence religieuse.

Dans le même temps, les communautés ecclésiales, en collaboration avec les instances publiques, veilleront à sauvegarder la stabilité de la famille et à favoriser son développement spirituel et matériel, qui conduira à une meilleure formation des enfants. Il est donc souhaitable que les Autorités de votre bien-aimé pays collaborent toujours plus à ce devoir incontournable d'œuvrer en faveur des familles. C'est ce qu'a mis en évidence mon Prédécesseur dans le [Message pour la Journée mondiale de la Paix de 1994](#): "La famille a droit à tout le soutien de l'Etat pour remplir sa mission propre" (n. 5).

Je n'ignore pas, toutefois, les difficultés que l'institution familiale rencontre dans votre nation, en particulier en raison du drame du divorce, et des pressions pour légaliser l'avortement, et également de la diffusion d'unions non conformes au dessein du Créateur sur le mariage.

5. Je sais que vous vous souciez en particulier des vocations sacerdotales pour pouvoir satisfaire toutes les nécessités diocésaines. En effet, la promotion des vocations sacerdotales et religieuses doit être une priorité des Evêques et un engagement de tout le peuple des fidèles. C'est pourquoi je demande avec ferveur au Maître de la moisson que continuent de rejoindre vos séminaires - qui doivent être le cœur du diocèse (cf. [Optatam totius](#), n. 5) - de nombreux candidats au sacerdoce pour servir un jour leurs frères comme "serviteurs du Christ et intendants des mystères de Dieu"

(1 Co 4, 1). Outre une formation intégrale, un profond discernement est nécessaire sur l'aptitude humaine et chrétienne des séminaristes, pour garantir le digne accomplissement de leur futur ministère de la meilleure façon possible.

En tenant compte du fait que "la physionomie du presbyterium est [...] celle d'une vraie famille" (*Pastores dabo vobis*, n. 74), il est souhaitable que les liens de charité entre l'Evêque et ses prêtres soient très profonds et cordiaux. Si les jeunes voient que les prêtres vivent une véritable spiritualité de communion autour de leur Evêque, en faisant preuve entre eux de communion et de charité, de générosité évangélique et de disponibilité missionnaire, ils se sentiront davantage attirés par la vocation sacerdotale. Il est extrêmement important que l'Evêque prête une attention particulière à ses principaux collaborateurs, les prêtres (cf. *Presbyterorum ordinis*, n. 8), en se montrant équitable dans ses relations avec eux, proche de leurs besoins personnels et pastoraux, paternel à l'égard leurs difficultés et un animateur permanent de leurs activités et efforts tout en les poussant, dans le contexte de la nouvelle évangélisation, à aller à la rencontre de ceux qui se sont éloignés.

6. La devise de cette année du Troisième niveau de pastorale, "Disciple du Seigneur, accueille celui qui est proche et va à la recherche de celui qui est loin", se reflète amplement dans le domaine complexe de la migration qui touche tant de familles. Efforcez-vous d'assister les groupes de Dominicains à l'étranger, mais je vous invite également de tout cœur à assister avec une grande charité, comme vous le faites déjà, les immigrés haïtiens qui ont quitté leur pays et sont à la recherche de meilleures conditions de vie pour eux et pour leurs familles. Je suis heureux de constater que vous avez déjà établi des contacts avec vos frères Evêques d'Haïti pour tenter de soulager la situation de pauvreté et même de misère, qui porte atteinte à la dignité de tant de personnes de cette Nation-sœur.

7. Dans votre ministère épiscopal, un grand nombre de ces défis pastoraux sont étroitement liés à l'évangélisation de la culture, qui doit promouvoir les valeurs humaines et évangéliques, dans toute leur intégrité. Le domaine de la culture est l'un des "aréopages modernes", dans lesquels l'on doit manifester l'Evangile avec toute sa force (cf. *Redemptoris missio*, n. 37). Dans ce devoir, on ne peut faire abstraction des communications sociales: radio, programmes télévisés, vidéo et réseaux informatiques peuvent être d'une grande utilité pour une ample diffusion de l'Evangile.

8. Il s'agit d'un engagement qui concerne en particulier les laïcs, car le propre de leur mission est d'assumer comme leur tâche propre le renouvellement de l'ordre temporel. Eclairés par la lumière de l'Evangile, conduits par l'Esprit de l'Eglise, entraînés par la charité chrétienne, ils doivent en ce domaine agir par eux-mêmes et d'une manière bien déterminée" (*Apostolicam actuositatem*, n. 7). C'est pourquoi il est nécessaire de leur offrir une formation religieuse adéquate, qui les rende capables d'affronter les nombreux défis de la société actuelle. C'est à eux qu'il revient de promouvoir les valeurs humaines et chrétiennes, afin qu'elles illuminent la réalité politique,

économique et culturelle du pays, en vue d'instaurer un ordre social plus juste et équitable, selon la Doctrine sociale de l'Eglise. Dans le même temps, conformément aux normes éthiques et morales, ils doivent être un exemple d'honnêteté et de transparence dans la gestion de leurs activités publiques, face à la plaie insidieuse et diffuse de la corruption qui atteint parfois également les milieux du pouvoir politique et économique, outre les domaines publics et sociaux.

Les laïcs doivent être un ferment au sein de la société, en agissant dans la vie publique pour illuminer à travers les valeurs de l'Évangile les divers milieux dans lesquels se forme l'identité d'un peuple. À partir de leurs activités quotidiennes, ils doivent "témoigner que la foi constitue la seule réponse pleinement valable [...] aux problèmes et aux espoirs que la vie suscite en chaque homme et en toute société" (*Christifideles laici*, n. 34). Leur condition de citoyens et de fidèles du Christ ne doit pas les pousser "à avoir deux vies parallèles: d'un côté la vie qu'on nomme "spirituelle" avec ses valeurs et ses exigences; et de l'autre, la vie dite "séculière", c'est-à-dire la vie de famille, de travail, de rapports sociaux, d'engagement politique, d'activités culturelles" (ibid., n. 59). Au contraire, ils doivent s'efforcer de faire en sorte que la cohérence entre leur vie et leur foi constitue un témoignage éloquent de la vérité du message chrétien.

9. Avec vous, je désire confier toutes ces propositions et ces désirs à la Vierge de l'Altagracia, titre à travers lequel vous honorez votre Mère et Protectrice de la Nation, afin qu'elle continue à vous accompagner dans votre travail pastoral. Je vous confie à Elle dans une pleine espérance, et je vous donne dans le même temps ma Bénédiction apostolique, que j'étends de tout cœur à vos Eglises particulières, à leurs prêtres, communautés religieuses et personnes consacrées, ainsi qu'aux fidèles catholiques de la République dominicaine.